



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
des relations avec les citoyens**

**Le jeudi 17 septembre 2020 — Vol. 45 N° 57**

Élection à la présidence

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---

**2020**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission des relations avec les citoyens**  
**Le jeudi 17 septembre 2020 — Vol. 45 N° 57**

**Table des matières**

Élection de la présidente, Mme Lucie Lecours

1

**Intervenants**

M. François Paradis, président de l'Assemblée

Mme Marilynne Picard  
Mme Stéphanie Lachance  
Mme Claire Samson  
Mme Suzanne Dansereau  
Mme Lucie Lecours  
M. Samuel Poulin  
Mme Monique Sauvé  
M. Harold LeBel



Le jeudi 17 septembre 2020 — Vol. 45 N° 57

**Élection à la présidence**

*(Quinze heures quatre minutes)*

**Le Président (M. Paradis) :** À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare donc la séance de la Commission des relations avec les citoyens ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre leur appareil électronique. Je souligne que cette séance se déroulera à la fois dans la salle Louis-Joseph-Papineau, où nous nous trouvons, et dans la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine.

La commission...

**Une voix :** ...

**Le Président (M. Paradis) :** Effectivement, mais nous avons quorum. Alors, bien content de vous retrouver ici. La commission est réunie afin de procéder à l'élection à la présidence de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé que la présidence de cette commission revenait à un député du groupe parlementaire formant le gouvernement. Et, selon l'article 135 du règlement, le président est élu à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Alors, à ce moment-ci, je suis prêt à recevoir les propositions pour la présidence de la commission. Y a-t-il proposition? Mme la députée.

**Élection de la présidente, Mme Lucie Lecours**

**Mme Picard :** Merci, M. le Président. Que la députée de Les Plaines soit élue présidente de la commission.

**Le Président (M. Paradis) :** Nous allons donc procéder à la mise aux voix de cette motion. Mme la secrétaire, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 septembre 2020, veuillez procéder à l'appel nominal.

**La Secrétaire :** Pour, contre, abstention. Mme Picard (Soulanges)?

**Mme Picard :** Pour.

**La Secrétaire :** Mme Lachance (Bellechasse)?

**Mme Lachance :** Pour.

**La Secrétaire :** Mme Samson (Iberville)?

**Mme Samson :** Pour.

**La Secrétaire :** Mme Dansereau (Verchères)?

**Mme Dansereau :** Pour.

**La Secrétaire :** Mme Lecours (Les Plaines)?

**Mme Lecours (Les Plaines) :** Pour.

**La Secrétaire :** ...

**M. Poulin :** Pour.

**La Secrétaire :** Mme Sauvé (Fabre)?

**Mme Sauvé :** Pour.

**La Secrétaire :** M. LeBel (Rimouski)?

**M. LeBel :** Pour.

**Le Président (M. Paradis) :** Je constate donc le plaisir et le sourire que vous avez et cette belle unanimité. Je déclare donc la députée de Les Plaines élue présidente de la Commission des relations avec les citoyens. Bravo, Mme la députée!

Je vous remercie de votre collaboration. Je lève la séance de la... et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mercredi 23 septembre 2020, où elle entreprendra un autre mandat. Merci à toutes et à tous.

*(Fin de la séance à 15 h 06)*